

Après plusieurs participation au DUERP, nous avons décidé cette année de le boycotter, positionnement adopté par une majorité d'OS:

la volonté de l'administration est très principalement centrée sur les risques susceptibles de mettre en jeu sa responsabilité (générant en cela l'expression d'un dialogue social à minima).. risques électriques, éclairage sous sol etc...

par contre sur l'aspect avéré des risques psychosociaux..liés aux problèmes d'effectifs et suppressions d'emplois..l'Administration locale considérant qu'elle n'a pas de solution,les suppressions d'emploi n'étant pas de son fait, elle n'entend pas s'attarder sur ses effets délétères.

Si la seule proposition d'action que nous mettons en face est la création d'emplois la question sera éludée ....

Problème : participer à ces réunions c'est donc accepter et cautionner par notre présence le cadre figé par l'administration et demeurer dans une impasse par rapport à des questions essentielles ..le mal être ou la souffrance au travail des agents.

N'y a t-il pas dévoiement de notre rôle dans la présence à ces réunions où les vrais sujets sont éludés sous couvert d'échelon de responsabilité : les suppressions d'emplois s'imposant à nous, décision du pouvoir politique...LA Direction n'y peut rien donc on passe à autre chose..

Du duerp découlera le PAP plan annuel de prévention arrêté par la Directrice ...le mal être au travail risque donc d'être de nouveau ignoré l'action se resserrant principalement autour de questions matérielles telles que câblage électrique,éclairage..visant à sécuriser sa responsabilité juridique.